

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 04 avril 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ;

Présent par procuration : M. HILD Didier donne procuration à M. Alain SINDT

Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

6 – Subventions 2024 aux associations

Monsieur le Maire donne la parole à M. BODEREAU Pierre-Edouard, membre de la commission Communication, Animation et Relation avec les associations afin de présenter les propositions d'attributions de subventions de la commission pour l'année 2024.

Le conseil municipal, M. la Mairie entendu et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents moins une abstention décide d'attribuer les subventions 2024 comme suit :

- 450.00 € au « Tennis Club » de Kerling-Lès-Sierck
- 150.00 € à l'association « Loisirs Séniors »
- L'APEI de Thionville : réalisation de l'opération distribution des brioches l'amitié
- 100.00 € à l'association des Restos du Cœur de Sierck-Les-Bains en bon d'achat
- L'association « Les Guincheurs des 3 Villages » : en attente du dossier de demande
- Le Club de Pétanque des 3 Villages : en attente du dossier de demande
- 200.00 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de SIERCK-LES-BAINS

Soit un total de 900.00 €

Les dossiers des associations communales qui n'ont pas encore fait leur demande, seront soumis lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Les membres du conseil chargent Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 04 avril 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240404-0604042024-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024